

# Juste Terre !

n° 143 - NOVEMBRE 2017

[www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)

Suivez-nous sur Facebook et Twitter

Pas besoin d'études ou de statistiques : toutes et tous, nous remarquons, année après année, que la pauvreté s'étend dans nos villes et campagnes. L'Annuaire 2017 de la pauvreté en Belgique vient confirmer ce ressenti : un Belge sur six vit en-dessous du seuil de pauvreté et un compatriote sur 17 (6% de la population) est en situation de « déprivation matérielle sévère ». Un terme de jargon que l'on peut traduire ainsi : pas d'argent pour le loyer, pour les factures d'électricité, pour les classes vertes des gamins, pour partir en vacances ou même pour s'alimenter correctement. Une réalité bien éloignée des discours triomphalistes de certains de nos dirigeants politiques.



## Édito

### Une place parmi nous...

« Pas de place »... voilà trois petits mots que nombre de nos concitoyens ne connaissent que trop bien. Un refrain qui rythme leur quotidien : pas de place pour le travailleur en recherche d'emploi ; pas de place pour le migrant qui fuit son pays ; pas de place au chaud pour le SDF en hiver ; pas de place dans la bonne école pour l'enfant du quartier populaire ; **pas de place dans notre société pour le pauvre, l'exclu, l'analphabète, le marginal...**

« Pas de place »... il y a deux mille ans, **ce sont également ces trois petits mots qui accueillirent une famille débarquant dans la bourgade de Bethléem.** Étrangers, pauvres, on leur a vite fait comprendre qu'il valait mieux aller voir ailleurs. Et pour ne déranger personne, ils se sont réfugiés dans une étable pour la nuit.

Qu'est-ce qu'elle lui dirait aujourd'hui à cette famille, notre société ? Elle lui dirait sans doute comme notre secrétaire d'État à la lutte contre la pauvreté qu'elle aimerait bien **« lui donner un soutien, mais (que) ce soutien ne doit pas être inconditionnel. (Qu'il faut**

**d'abord que ces gens redeviennent autonomes et qu'ils apprennent à se passer d'aide' ».** Elle lui dirait comme notre ministre wallon de l'emploi qu'**« elle doit se responsabiliser, sans quoi des sanctions seraient inévitables ».** Elle lui dirait, comme notre Premier Ministre, que **« la meilleure façon de lutter contre la pauvreté, c'est d'investir en soi-même et de trouver un emploi »...** et tant pis si les emplois sont rares, précaires et sous-payés. Elle lui dirait, comme notre secrétaire d'État à l'asile et la migration, qu'**« il n'y pas vraiment de valeur ajoutée à sa présence parmi nous »...**

En ce temps d'Avent, à contre-courant de ces injonctions **« bien-pensantes »**, nous autres chrétiens, **nous continuons de croire en un Dieu qui a commencé son histoire chez nous en mendiant une (toute petite) place.**

Ce Dieu fait Homme, fils de pauvre, étranger, mal-reçu, nous voyons son visage dans celui de nos 2.340.000 citoyens.ne.s qui sont aujourd'hui en risque de pauvreté et d'exclusion.

■ **François Letocart**  
chargé de communication



1. Avant-propos de l'Annuaire 2017 de la pauvreté en Belgique, cité dans *La Libre Belgique*, 17 octobre 2017

**Contre la pauvreté, je choisis la SOLIDARITÉ !**



## Sortir de l'isolement, avec le Foyer Saint-Augustin de Mons

Pierre-Marie est un grand gaillard au large sourire et à l'air débonnaire. Derrière le comptoir de l'épicerie sociale, il s'affaire avec trois autres bénévoles du Foyer Saint-Augustin : briques de lait à inventorier, paquets de pâtes à classer, boîtes de conserve à trier... C'est qu'un nouvel arrivage de vivres doit être traité avant redistribution auprès des plus démunis. Et pour Pierre-Marie, c'est une mission à prendre très au sérieux : **« Ici, à Mons, le Foyer Saint-Augustin reçoit des produits alimentaires invendus mais garantis selon les normes de l'AFSCA. On les distribue deux fois par semaine à environ 60 familles. Ce service est assuré par une équipe de bénévoles. C'est grâce à un réseau commun de récupération et de redistribution d'invendus que notre association peut proposer ces vivres. »**

Ce réseau baptisé SOREAL (pour SOLidarité REseau ALimentaire) est un service de récupération d'invendus provenant de plusieurs enseignes commerciales. Les vivres sont redistribués aux associations locales partenaires, leur permettant la confection de colis alimentaires. Particularité du système : **une seule structure cherche des fournisseurs, récupère pour tous en garantissant les normes AFSCA avant de redistribuer équitablement.**

« Le travail se fait donc ensemble », poursuit Pierre-Marie « et, pour faire des économies, on met en commun les ressources de chacun. Tout cela, **au bénéfice de familles qui manquent de tout, soit environ 5.000 personnes concernées dans la région de Mons-Borinage.** »

Depuis quelque temps, **certaines personnes qui bénéficiaient de l'aide alimentaire viennent renforcer l'équipe des bénévoles** du Foyer Saint-Augustin. Comme Pierre-

Marie, elles s'impliquent dans l'aide aux autres, **rompant ainsi leur isolement et retrouvant une place valorisante dans la société.**

### Trop de coups durs dans la vie

« Le contact avec les assistants bénévoles m'a changé, car je n'avais plus de contacts avec le monde des humains. Pendant 15 ans, je m'étais renfermé sur moi-même... mais **aider, voilà qui redonne du sens et de la joie dans ma vie.** »

Dans une région du Borinage toujours fragile économiquement et socialement, le Foyer Saint-Augustin fournit donc avant tout **une aide alimentaire à près de 300 personnes.** Mais au-delà de cet apport matériel, il offre aussi pour celles et ceux qui le désirent **un lieu d'écoute attentive, proche de tous ces gens qui ont pris trop de coups durs dans la vie.**

**Ici, le mot « foyer » prend tout son sens :** de la chaleur humaine « en veux-tu en voilà », de la bonne humeur et de l'attention à foison, voilà qui redonne à celui ou celle qui pousse la porte le sentiment d'exister et de compter pour les autres.

Pour Pierre-Marie, le Foyer est **ce petit coup de pouce qui lui a rendu sa dignité.** Un ingrédient indispensable pour vaincre le terrible sentiment de n'être plus rien, tellement présent chez toute personne « tombant en pauvreté. »

On l'aura compris, le Foyer Saint-Augustin ne se limite pas à la distribution de vivres. En collaboration avec l'asbl paroissiale Notre-Dame de Messines, une salle est mise à disposition les jours de distribution, le temps d'un petit café et d'un échange convivial. En collaboration



Des vivres disponibles grâce à un réseau de récupération.



Un « vestiaire » qui fournit des vêtements à des prix dérisoires.

avec l'asbl Congrégation des Pauvres Sœurs de Mons et l'asbl Maison Internationale, **sept logements transitoires sont mis à disposition de personnes en quête de stabilité**. Neuf autres sont en projet.

D'autres services bien utiles complètent encore cette offre :

- **un « vestiaire »** qui fournit des vêtements de qualité pour tous les âges à des prix dérisoires. Une aubaine pour des personnes ou des familles en difficultés financières, qui pourront se vêtir à bon compte pour l'hiver comme pour l'été ;
- **un service puériculture** qui propose aux mamans et aux papas des poussettes, landaus ou « maxi-cosy » à prix « riquiquis » ;
- **une droguerie sociale** où l'on pourra trouver nombre de produits ménagers, d'hygiène et d'entretien sans se ruiner ;

- et enfin, des services à la personne, comme **des permanences sociales ou des cours de français** pour personnes étrangères.

« Grâce aux donateurs, notre magasin offre de la nourriture et de très beaux vêtements. Nous pouvons même aider d'autres associations dans la région et même dans les pays étrangers comme la Palestine ou le Congo ... », s'enthousiasme Pierre-Marie. « C'est qu'ici, **le mot solidarité se pense plus loin que le bout de son nez...** »

La participation du Foyer Saint-Augustin à **la campagne de l'Avent de Vivre Ensemble** devrait permettre de récolter les fonds nécessaires à **l'aménagement d'une chambre froide**. Un outil indispensable pour gérer au mieux et dans le respect de l'hygiène les colis alimentaires à distribuer.

■ François Letocart



## S'ouvrir à une vie nouvelle, avec l'Ouvre-Boîtes à Nivelles

Il y a de ces choses qui nous paraissent tellement simples et tellement élémentaires que nous ne pouvons même pas imaginer qu'elles puissent manquer à qui que ce soit : prendre un repas en famille, aller chez le coiffeur, savourer un thé ou un café avec des amis, jouir d'une bonne douche ou d'un bon bain... quoi de plus banal ?

Et pourtant, pour de nombreuses personnes précaires, ces choses de la vie quotidienne s'apparentent

parfois à du grand luxe. Le combat pour sortir la tête hors des difficultés transforme parfois la vie en un parcours d'obstacles permanent. Dans ce contexte, le moindre répit, le moindre temps pour souffler est une vraie bénédiction...

Pour Bérengère, jeune maman qui fréquente l'Ouvre-Boîtes à Nivelles depuis quelques mois, l'association est une vraie oasis dans un quotidien où le manque est permanent.



« On vit au jour le jour, en calculant notre budget en permanence. Dans ces conditions, il est évident qu'on a fait une croix sur les sorties et les loisirs, sauf lorsque c'est gratuit. Nous ne sommes pourtant pas bêtes mais sans expérience professionnelle, aucun emploi ne s'offre à nous. **Qui dit jeunes parents demandeurs d'emploi, dit pauvreté et système D.** »

« Je vis en couple avec un enfant en bas âge. Nous n'avons que le revenu d'intégration, auquel s'ajoute l'allocation pour notre petit. Une fois le loyer payé, il nous reste environ 600 euros par mois pour vivre, ou plutôt pour survivre à trois. En attendant la pépète qu'est un emploi, Internet est notre seul luxe pour 31 euros par mois. On est le 18 novembre et je n'ai pas encore rallumé le chauffage. Il ne fait pas chaud, mais malgré tout, on se lave au lavabo pour économiser l'eau, alors **venir ici et profiter d'une vraie salle de bains, je vous assure que ça fait du bien.** »

Et comble du luxe proposé par l'Ouvre-Boîtes : **un salon de coiffure social** qui permet de se refaire une beauté sans se ruiner. En effet, avoir une meilleure image de soi, c'est vraiment important ... « *Je n'ai que 29 ans, mais je suis tellement lasse de cette vie que j'ai parfois l'impression d'en avoir 30 de plus !* »

Créée en 1998 à l'initiative du doyen de Nivelles, Jean-Claude Ponette, l'Ouvre-Boîtes vient en aide à des personnes précarisées matériellement et psychologiquement comme Bérengère. L'association a pour but premier d'organiser **un lieu de rencontre pour toute personne en difficulté**, qu'elle soit isolée ou en famille. Par le biais de différents services, l'Ouvre-Boîtes veut **offrir plus de bien-être, orienter vers plus d'autonomie...** En quelque sorte, l'association veut aider des personnes comme Bérengère à **sortir de la « boîte » dans laquelle elles s'isolent lorsque les difficultés s'accumulent.**

Parmi les différents services proposés par l'association, **l'épicerie sociale** qui donne accès à des produits gratuits ou très bon marché est particulièrement appréciée par la jeune maman. « *Quand je ne viens pas ici, je fais les courses en fin de marché, ou dans des magasins qui soldent la nourriture, deux pour le prix d'un par exemple... Produits à prix réduit, promotions, produits à la limite de la date de péremption font partie de notre quotidien. À l'Ouvre-Boîtes,*

*je profite aussi de la « Vestiboutique » qui nous permet de nous habiller correctement pour trois fois rien. »*

Pour des familles comme celle de Bérengère, l'Ouvre-Boîtes recrée **une atmosphère familiale et détendue.** Dans le coin convivial, un local ouvert à toutes et à tous sans aucune restriction, du café et du thé sont partagés gratuitement. Le midi, une petite collation (bol de soupe et pain) est offerte. Sur simple demande, on peut profiter de l'occasion **pour poser ses questions aux travailleurs sociaux disponibles.**

De plus, **de nombreux ateliers gratuits** sont proposés : écriture, improvisation, cuisine, création, prise de parole... autant de moments gagnés sur la précarité.

L'association propose aussi **un service d'accompagnement social et administratif, un service thérapeutique, une école de devoirs et un service spécialisé dans les violences conjugales.**

Le public de L'Ouvre-Boîtes est un projet intergénérationnel. En moyenne, 275 familles comme celle de Bérengère sont prises en charge annuellement. Un premier pas sur un (parfois très long) chemin de réinsertion.

La participation de l'Ouvre-Boîtes à **la campagne de l'Avent de Vivre Ensemble** devrait permettre de récolter les fonds nécessaires pour **rénover les locaux de l'association.** « *La rénovation de notre local de premier accueil permettrait de recevoir les usagers dans un cadre agréable mais aussi rassurant et chaleureux. L'accueil est un moment où la personne fait une première approche de notre institution sans être directement dans le coin convivial. Il est donc important qu'elle se sente à l'aise pour ensuite faire la démarche spontanément d'aller vers les autres* », déclare Annabelle, assistante sociale.

■ François Letocart



## Faire étape à l'Étape de Tournai

La rude réalité de la rue n'épargne aucune ville de Wallonie. À Tournai, **l'Étape**, maison d'accueil fondée en 1976, **accueille toute personne qui recherche pour un temps un lieu où se poser, souffler et, éventuellement, repartir dans la vie.**

Robert, 46 ans effectue son deuxième séjour à l'Étape en moins de 2 ans. En « décrochage social » suite à une série d'accidents de la vie, il a fui le logement supervisé qu'il avait obtenu au terme de son premier séjour et s'est retrouvé une nouvelle fois « sur le pavé » pendant plusieurs mois.

L'infirmier qui l'a accompagné en rue a réussi à le persuader de rejoindre la maison d'accueil, afin qu'il puisse à nouveau faire le choix de retrouver la stabilité et la sécurité et aussi de se soigner. A l'Étape, Robert a trouvé **un endroit où poser son sac et tenter de remonter la pente.**

Située en plein cœur de la ville, la maison d'accueil propose 24 lits. Elle héberge et accompagne des hommes et femmes seuls comme Robert, en couple, des parents seuls avec enfant(s), ou des familles.

La maison a pour objectif dans un premier temps **d'apporter à toute personne à la rue toute l'assistance matérielle, psychologique, morale et éducative nécessaire.** Dans un deuxième temps, elle vise à **mettre en place les démarches pour préparer la réinsertion sociale.**

Dans cette optique, elle entend soutenir un maximum de personnes dans l'acquisition ou la récupération d'un logement et de leur autonomie. Et pour ce faire, elle favorise **la réinsertion des personnes hébergées dans le circuit du travail**, entre autres par le suivi des démarches relatives à la formation et à l'emploi, mais aussi en offrant la possibilité de **(ré) apprendre à travailler dans l'Étap'atelier, un atelier de petite menuiserie.**

Coffres originaux, casiers et boîtes « design » se vendent ici à destination des brasseurs, épiceries fines, cavistes, car-drinks, chocolatiers.

Mais parallèlement, par ce travail du bois,

Un endroit et un cadre où retrouver une dignité.





Pour Robert, il faut réapprendre le rythme du travail.

les adultes hébergés dans la maison d'accueil comme Robert tentent de **(ré)apprendre le rythme du travail**.

L'atelier leur offre, en effet, un cadre qui fait parfois défaut. Pour Robert, travailler à l'atelier c'est d'abord avoir une bonne raison de ne pas se coucher tard la veille, de se lever, d'être à l'heure, de sortir de la maison et de reprendre un jour peut-être une vie professionnelle.

Arrivées à l'atelier, les personnes hébergées sont encadrées, coachées. Elles débutent par des tâches simples et évoluent en fonction de leurs capacités. Elles (ré)-apprennent à respecter des consignes, des délais. Elles sont encouragées et apprennent à recevoir des remarques, à y réagir positivement. Elles apprennent à manier des outils et à respecter les conditions de sécurité, pour elles-mêmes et pour les autres. La participation à l'atelier est volontaire et se déroule en dehors des périodes de recherche logement, formation...

Toutes les personnes accueillies comme Robert à l'Étape bénéficient d'**un accompagnement social et budgétaire dont le but est de favoriser leur intégration sociale future**. Celle-ci passe par le fait de **trouver un logement**. Ce que l'association essaie d'appuyer notamment par la valorisation de logements vides et de leur mise à disposition pour ce public fragilisé. Dans cette lignée, l'Étape procure également **une assistance administrative, technique ou juridique relative au logement**.

En 2016, 66 adultes et 13 enfants ont été accueillis à la maison d'accueil l'Étape et 81 ménages sont actuellement accompagnés dans leur logement. Ce sont des personnes qui ont en commun le fait de rencontrer les mêmes difficultés: dépendances, conflits familiaux et relationnels, sortie de prison, difficultés administratives, manque de formation professionnelle, isolement, santé et santé mentale, pauvreté, errance, surendettement.

Les statistiques des personnes suivies révèlent depuis quelques années **la présence régulière et croissante d'enfants** qui accompagnent leurs parents, **de demandeurs d'asile et de femmes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales**.

« L'Étape, c'est **permettre aux personnes hébergées de retrouver une dignité** par le fait de ré-accéder à un toit, à un rythme, à un repas chaud. Il y en a aussi qui trouvent en nous des personnes de confiance vers lesquelles elles peuvent se tourner pour **être à nouveau reconnues comme des êtres humains à part entière et non plus comme des personnes déviantes, sans logement, hors des normes** », nous dit Matthieu, éducateur.

La participation de l'Étape à **la campagne de l'Avent de Vivre Ensemble** devrait permettre de récolter les fonds nécessaires pour permettre à l'asbl **la pose d'un escalier de secours**, indispensable pour respecter les normes de sécurité et la bonne conduite du projet de la maison d'accueil.

■ François Letocart

# Les Volontaires Impliqués en Pauvreté, l'armée secrète de la lutte contre la précarité

Aujourd'hui, en Belgique, 1,8 million de bénévoles donne du temps gratuitement, entre autres au sein d'associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Pour mieux comprendre les ressorts de leur engagement, Vivre Ensemble est allé à la rencontre de ces Volontaires Impliqués en Pauvreté. Des VIP solidaires qui sont parfois eux-mêmes en situation de précarité.

**Juste Terre !** vous livre ici quelques pages de l'étude<sup>3</sup> qui a rendu compte de cette démarche et des questions qui l'ont accompagnée.

## 1. Les volontaires sont-ils efficaces ?

Vu de l'extérieur, on pourrait, en effet, se demander si des personnes volontaires - dont certaines sont sans qualification - sont à même de faire fonctionner une association, d'y assumer des responsabilités. **La précarité n'est pas l'apanage des personnes sans qualification professionnelle.** Lors de nos rencontres, peu de gens ont raconté leur parcours en détail, mais l'un.e ou l'autre ont dit être infirmière ou ancien pompier... **Ce n'est pas parce qu'on n'a pas de diplôme qu'on n'a jamais travaillé, ni géré une famille que l'on ne peut pas faire preuve de qualités d'organisation, de débrouille et de talent dans les relations humaines...** Les épreuves traversées ont parfois mis ces qualités en veilleuse ; la **confiance et la bienveillance sont capables de les re-susciter.** « On veut casser l'image négative des bénéficiaires. Les engager comme volontaires leur permet de s'en sortir moralement. Ça nous fait oublier nos problèmes, on se sent moins seul, on s'entraide. Les personnes qui ne le font pas doivent s'autoriser à essayer », estime Nathalie, de l'asbl Saint-Vincent-de-Paul, à Lessines.

Concrètement, voici ce que nous avons découvert dans le quotidien des associations que nous avons visitées.

À Liège, à **Amon Nos Hôtes**<sup>4</sup>, 40 volontaires se partagent chaque jour 11 postes de travail à la cafétéria. Ils préparent les sandwiches, en assurent la vente, servent les boissons, entretiennent les locaux, discutent avec les clients. Chacun à son tour assure la fonction de coordinateur technique qui consiste à coordonner le travail des volontaires.

À Roux, à l'association **La Rochelle**, ce sont les volontaires qui distribuent les colis alimentaires, gèrent la coopérative d'achats alimentaires, font de l'insertion sociale<sup>5</sup>, du développement communautaire, cultivent le potager, organisent des sorties culturelles et sportives, des activités pour les enfants, de l'aide à la recherche de logement ou d'emploi, de la récupération et réparation de meubles... Il y a un seul emploi salarié, celui de l'assistante sociale, qui travaille à mi-temps. Claudio, le fondateur (bénévole) de l'association, est présent une demi-journée par semaine. Et « tout roule », comme on dit.

À l'**Amicale d'entraide bénévole** d'Ellezelles, la gestion de la ressourcerie (transport des meubles, réparation, tri, vente) et des colis alimentaires (réception et rangement des vivres, confection des colis, distribution) n'existe que grâce aux volontaires.

3. Vivre Ensemble Éducation, *Volontaires*. Étude 2017

4. Pour en savoir plus sur les associations présentées ici, voir : <https://vivre-ensemble.be/-Campagne-d-Avent-2017->

5. SIS – Service d'insertion sociale reconnu par la Région wallonne

« Quand on a vécu ces situations soi-même, on voit les choses autrement », dit Suzanne.





Sans les volontaires, toutes ces associations n'existeraient tout simplement pas.

Au **Comité d'habitants de la cité Germinal**, à Namur, le groupe a réalisé un sondage sur les attentes des habitants, organisé une « journée de la propreté », obtenu des autorités communales que la chapelle classée qui trône au milieu des immeubles soit nettoyée (elle était devenue un dépotoir) et remise en état. Sans oublier les initiatives de David et José, deux ados membres du « G8 » (le groupe des jeunes qu'ils ont créé dans le quartier) : avec ce groupe multiculturel, ils ont contribué à la journée de la propreté (José s'est formé au tri des déchets et a partagé son savoir). Mais ce n'est pas tout : ils ont organisé un voyage culturel à Malaga sur le thème des rencontres interreligieuses, ainsi qu'un voyage au Maroc, où le groupe a animé des enfants et procédé avec eux au nettoyage d'une plage ! Ils ont financé leur voyage en organisant des soupers et en participant aux fêtes du quartier. Quel chemin parcouru pour David qui avait au départ rejoint le Comité « *pour connaître des gens et ne pas rester sans rien faire* » ! David aime aussi s'occuper des enfants après la séance d'aide aux devoirs.

À Lessines, les volontaires de **l'asbl Saint-Vincent-de-Paul** préparent et distribuent les colis, vont chercher les invendus dans les supermarchés des environs, travaillent à l'épicerie sociale et au vestiaire, accueillent les nouveaux venus. Sur cinquante volontaires, une trentaine sont en même temps bénéficiaires.

**Sans les volontaires, qui sont parfois aussi (anciens) bénéficiaires, ces associations n'existeraient tout simplement pas.** « Si on n'était pas là pour distribuer les colis et gérer la coopérative, comment les gens mangeraient-ils ? Ils crèveraient de faim », affirme Jean-Pierre (La Rochelle).

## 2. Les volontaires prennent-ils la place des salariés ?

Quand on voit la quantité de travail réalisée par ces personnes et son utilité sociale, on est en droit de se demander si tout ce boulot ne pourrait pas être confié à des personnes salariées. **Les volontaires détruisent-ils l'emploi ?**

D'une part, **aucune des associations rencontrées n'a les moyens de rémunérer des travailleurs pour tout le travail qu'accomplissent les volontaires** : la plupart d'entre elles sont dans une situation perpétuellement incertaine, avec des emplois en nombre insuffisant et précaires, des subsides toujours plus difficiles à obtenir, payés souvent en retard. Elles font pourtant face à des demandes de plus en plus nombreuses, en raison de l'appauvrissement croissant de la population. Dans les associations où il n'y a que des volontaires, la question ne se pose même pas : impossible de trouver l'argent pour rémunérer autant de monde.

D'autre part, **volontaires et salariés ne sont pas nécessairement interchangeables** : le rôle du volontaire est complémentaire de celui du salarié. Au Comité d'habitants Germinal, à Namur, les membres ont « *la connaissance de la réalité du quartier. On connaît les besoins, on fait remonter les informations. Les salariés, eux, ont des outils pour répondre à certaines demandes (contacts avec les autorités communales, possibilités d'obtenir des subsides). Ils peuvent aider à formuler, préciser les demandes, ils apportent soutien et accompagnement. Ils servent de courroie de transmission entre les habitants et les autorités communales.* » Mais ce ne sont pas des étrangers : « *ils s'impliquent, on voit bien qu'ils aiment bien venir, ils connaissent les gens.* »





Pour en savoir plus

## DOSSIER

VOLONTAIRES. PAS BESOIN D'ÊTRE RICHE  
POUR DONNER DU TEMPS, DU TALENT ET DU CŒUR.

### Étude 2017, Vivre Ensemble Éducation

Volontaires... bénéficiaires.... les cartes se mélangent. Le dossier est une invitation à changer de regard sur le volontariat, sur le don, sur la pauvreté et les personnes qui la vivent.

### Téléchargez le dossier

sur [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)

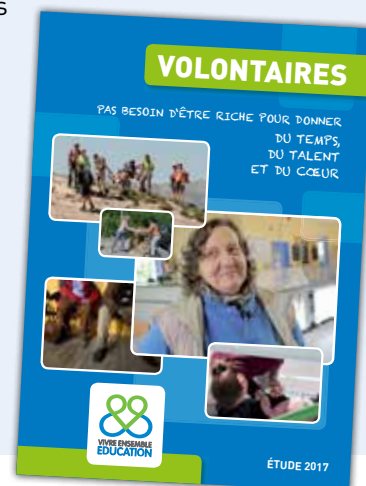
### Commandez le dossier

à Vivre Ensemble

Prix : 3 € + port

T. 02 227 66 80

[info@vivre-ensemble.be](mailto:info@vivre-ensemble.be)



Quand il s'agit d'aider des personnes qui vivent dans la pauvreté, **les bénéficiaires qui sont devenus volontaires ont un indéniable avantage.** « *Les volontaires savent ce que c'est que de vivre dans la rue ou dans la misère, l'isolement. Les bénéficiaires se confient plus facilement à nous, car on a vécu la même expérience qu'eux. On sert d'intermédiaire, de courroie de transmission. Quand on a vécu des situations difficiles, on n'est pas dans le même état d'esprit,* » témoigne Suzanne. « *Quand je suis sortie de l'hôpital, après mon cancer, je me suis retrouvée dans un logement sans chauffage, sans meubles, sans rien. Je dormais assise sur une chaise, en appuyant la tête contre le mur. Avant, je vivais à Bruxelles, j'aidais des demandeurs d'asile. Mais ce n'était pas la même chose. Quand on sait ce que c'est, on voit les choses autrement. On fait les choses plus avec notre cœur. On n'attend pas de retour.* »

« *J'ai vécu le fait qu'on me dise 'Va là, et puis là, et puis là' et que toutes les portes se ferment. Maintenant, je peux aider les autres à aller directement au bon endroit, à prendre des raccourcis,* », explique Valérie. Et Nathalie de confirmer : « **Nos propres expériences aident les autres à gagner du temps.** »

**Les salariés, eux, apportent le cadre** dont les personnes en difficulté ont besoin ; ils vont les aider à accéder à leurs droits, à se remettre en ordre administrativement, etc.

**Volontaire ou salarié, ce n'est donc pas pareil. Les volontaires sont indispensables. Aux Chemins de Traverse, l'absence de personnel salarié, c'est l'essence de l'association :** tous les participants sont là parce qu'ils en ont envie, il n'y a pas de contrainte, « *chacun est là pour aider, on est tous à égalité.* » Et même

si Christine estime que « *l'organisation des activités repose sur trop peu d'épaules* », comme quand il faut faire des courses ou appeler ceux qui n'ont pas donné de nouvelles récemment. « *C'est parfois beaucoup, mais on est un petit groupe à porter ça ensemble et on n'a pas envie que ce soit quelqu'un de payé qui le fasse. Et appeler les membres pour voir qui vient, demander comment ça va, ce ne serait pas la même chose si c'était un.e secrétaire qui le faisait.* »

Pour Christian, libéré de prison, **la présence exclusive de volontaires est une condition sine qua non à sa participation :** « *S'il y a un éducateur, un assistant social, un psychologue, je quitte. Ce sont des personnes que j'ai côtoyées dans le passé et je ne veux plus les voir.* »

**C'est là l'une des richesses principales du volontariat : sa gratuité et la qualité de relation qu'elle permet.** « *Avec des personnes volontaires, on s'ouvre plus facilement* », estime Christophe, investi lui aussi aux Chemins de Traverse. Et Luc d'ajouter : « *Le fait qu'il n'y ait pas de professionnels, cela implique que j'attends des autres ce qu'ils peuvent/veulent donner. J'aurais d'autres exigences envers des personnes payées. Tout ce que chacun donne, c'est un cadeau.* »

Et quand on demande à Philippe s'il aimerait bien recevoir un salaire pour le travail qu'il effectue à Amon Nos Hôtes - après tout, il vit dans la précarité -, la réponse fuse : « *Non. Je préfère rester bénévole. Si j'étais salarié, et qu'on m'appelait le matin pour un remplacement à l'improviste, je ne suis pas sûr que je réagirais de la même manière. En tant que salarié, on a des comptes à rendre, des contraintes, on est moins libre.* » Ceci dit, l'un de ses collègues estime quand même que « *c'est difficile de ne*

pas gagner d'argent alors qu'on en a besoin. » Nathalie, volontaire à l'asbl Saint-Vincent-de-Paul, est catégorique : « C'est normal de ne pas être payée pour aider les autres. Si on me propose un contrat, je refuse. Ce n'est pas du travail, il n'y a pas de stress, on le fait avec cœur, on s'amuse. **On est beaucoup plus riche à la fin du mois que beaucoup de gens qui ont un salaire.** »

Cette liberté et cette qualité de relation sont donc très importantes pour les volontaires. Mais se sentent-ils pour autant **reconnus par leur entourage, par la société ?** « Certains comprennent, d'autres pas, constate-t-on à Amon Nos Hôtes. Il y en a qui nous jugent, qui pensent que parce qu'on fréquente des alcooliques et des toxicomanes, on en est aussi. On a essayé d'organiser une fête des voisins et très peu de personnes sont venues. » Suzanne raconte : « Jusqu'il y a quelque temps, je descendais souvent à la place Saint-Lambert. Quand je voyais des personnes sans abri que je connaissais, j'allais leur faire la bise. Je voyais bien que les gens me regardaient de travers. Il y en a qui croient que je suis dans une secte », s'amuse Patricia (Saint-Vincent-de-Paul, Lessines). Pour Valérie, « ce n'est pas facile de faire accepter par une partie de la famille que je consacre tant de temps à faire du bénévolat, à Saint-Vincent-de-Paul et à la Croix-Rouge. Ils trouvent que je ferais mieux de travailler pour gagner de l'argent. »

### 3. Le volontariat est-il un outil d'insertion professionnelle ?

Être attendu, se lever le matin, être ponctuel, assumer des responsabilités, travailler en équipe... ce sont **des choses que l'on peut (ré)apprendre en s'engageant comme volontaire dans une association**. On peut aussi y acquérir **des compétences professionnelles**, comme en témoigne Hanissa. « Certains ont pu retrouver un travail, un équilibre dans leur vie, en ayant réappris les rythmes et les exigences du travail », constate Pierre à l'Amicale d'entraide bénévole (Ellezelles).

Le volontariat peut-il pour autant être considéré comme un outil d'insertion socioprofessionnelle ? Nos ministres y ont pensé, et ce n'est pas sans danger.

D'une part, **si le volontariat peut avoir des répercussions positives sur « l'employabilité » des personnes précarisées, ses effets sont rarement miraculeux**. D'autre part, décréter que le volontariat est un outil d'insertion socioprofessionnelle comporte un risque pour le volontariat lui-même, celui d'être instrumentalisé et, par là-même, dénaturé.

Une illustration éclatante nous en est offerte avec le « **service communautaire** » voulu par le gouvernement dans le cadre du Plan individualisé d'intégration sociale (PIIS) désormais étendu à tous les bénéficiaires du



« Tous les participants sont là parce qu'ils en ont envie, il n'y a pas de contrainte. »



À La Rochelle, les volontaires gèrent la coopérative d'achats alimentaires.

Revenu d'intégration sociale (RIS). Ce plan est en réalité un contrat dont la signature est obligatoire et qui définit les droits et devoirs respectifs de l'allocataire et du CPAS. Dans ce contrat figure la possibilité pour le bénéficiaire du RIS de prester un service communautaire sur une base volontaire. Le lien avec le volontariat va au-delà du vocabulaire puisque, dans sa circulaire, le Ministre indique que la loi de 2005 sur le volontariat s'applique à ce service

Et c'est là que cela coince. Revenons aux fondamentaux du volontariat tel que défini dans la loi en question : **peut-on encore parler d'un acte libre quand « l'exécution d'un service communautaire constitue un des éléments permettant de juger si l'intéressé est disposé à travailler » ?** Sachant que, si le CPAS considère que l'intéressé n'est pas disposé à travailler, ce dernier risque tout simplement une suspension du versement de son revenu d'intégration. Bien sûr, il est prudemment précisé que « le simple refus d'effectuer un service communautaire dans le PIIS ne peut, en soi, justifier de décider qu'une personne n'est pas disponible sur le marché du travail et n'est donc pas disposée à travailler. » Mais on connaît l'autonomie des CPAS à l'heure d'interpréter les textes de loi et la diversité des pratiques d'une commune à l'autre. De plus, peut-on réellement parler de liberté pour l'allocataire, quand la personne qui est en face de lui détient le pouvoir sur ses moyens d'existence ?

**Le volontariat est un acte libre, c'est son essence même.** C'est pour cela qu'il convient de le défendre contre toute instrumentalisation et toute altération, sous peine de dénaturer cet « acte fondateur de citoyenneté qui contribue au changement de société. » S'il aide certains à se réinsérer dans la société et sur le marché de l'emploi, tant mieux.

## Conclusion

À trop vanter les mérites du volontariat, on risquerait de **donner des idées à nos hommes et femmes politiques** toujours enclins à réduire les dépenses publiques. Puisque les volontaires font un si bon travail, **ne pourrait-on pas réduire encore les subsides à l'emploi et remplacer des salariés par des volontaires ?** Les volontaires eux-mêmes le disent et il n'est peut-être pas inutile de le répéter : **les volontaires sont précieux, les salariés aussi. Ils sont complémentaires** et, ensemble, ils ne sont pas trop nombreux pour faire face à l'augmentation et à la complexification des demandes. « *Chaque semaine, deux ou trois nouvelles personnes se présentent pour un colis alimentaire* », constate Adrienne à Saint-Vincent-de-Paul (Lessines).

Pour que les associations et leurs volontaires puissent remplir leurs missions si importantes, **il est nécessaire que les pouvoirs publics leur octroient des financements stables et à la mesure des tâches qu'elles réalisent.** Ces financements ne doivent cependant pas entraîner une réduction de leur liberté d'action : **la mode des appels à projets, qui tendent à remplacer les subsides structurels, menace la liberté d'action des associations.** En outre, elle réduit leur capacité à innover et à répondre aux nouveaux besoins détectés sur le terrain, puisque les associations doivent calquer leurs projets sur les priorités des bailleurs de fonds publics.

Il ne faudrait pas non plus que la faiblesse des moyens de l'action sociale publique reporte **un poids supplémentaire sur les associations et leurs volontaires.** « *Le CPAS nous envoie des personnes pour les colis alimentaires. Un jour, il nous a dit que ce serait bien de créer une épicerie sociale et un vestiaire où les gens peuvent acheter à moindre prix. Nous l'avons fait, mais nous ne pouvons pas non plus répondre à tous les besoins des personnes pauvres de la commune ! Les pouvoirs publics doivent aussi assumer leur rôle social* », conclut Adrienne (Saint-Vincent-de-Paul, Lessines).

# Volontaire !, le film produit par Vivre Ensemble

Fabian de l'asbl Thermos (abri de nuit), Fernande et Jean Marie de l'asbl Les Ailes du Phoenix (colis alimentaires), Régine du groupe Tous Ensemble (dons de nourriture et de vêtements) et Luc de l'asbl Les Chemins de Traverse sont les quatre personnages mis en lumière par Yves Dorme dans son film-documentaire *Volontaire !*

Réalisateur et professeur à l'Insas, ce dernier a déjà donné la parole aux moins chanceux d'entre nous: des personnes traversant l'épreuve du cancer dans *Paroles intimes, dialogues avec le cancer*; des femmes et des hommes victimes de la pauvreté et de la précarité dans *Le Prix du pain*.

Yves Dorme n'y va pas par quatre chemins: il confronte le spectateur à cette réalité qu'on tente d'occulter, les yeux baissés, quand on nous demande une petite monnaie au détour d'une rue.

Quatre parcours différents qui se réunissent autour de la même volonté: aider celui qui en a besoin, sans compter. Et tout cela en gérant sa vie professionnelle, sa vie de famille et les aléas du quotidien propres à chacun.

*Volontaire !*, c'est du brutal... Le spectateur se rend compte de l'investissement des protagonistes, ces héros des temps modernes. Passer des nuits à l'abri de nuit après une journée harassante, panser les maux, écouter, apaiser, trouver des solutions au milieu de la nuit, se dire qu'on peut faire un petit quelque chose pour ceux que les autres délaissent pendant que la dinde fume au milieu de la table.

C'est un investissement, un engagement, un passe-temps, un dévouement. Tout cela à la fois.

Yves Dorme rend hommage à tous ces acteurs de l'ombre, à ces hommes et femmes engagés autour de la solidarité. Le réalisateur s'immisce discrètement dans leur quotidien, sans apitoiement. Il ne moralise pas, il montre sans détour et plonge le spectateur dans une réalité qu'on voudrait minimiser.



■ **Nastaja Caneve**

Paru dans *La Libre Culture* du 31/10/2017

Financé par une campagne de financement participatif en 2016,  
le film a été produit par Vivre Ensemble.

Dates des projections-débat : [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be) et [www.cinergie.be](http://www.cinergie.be)

**Juste Terre ! Publication commune Entraide et Fraternité asbl et Vivre Ensemble Education asbl**

Siège rue du Gouvernement Provisoire, 32 - 1000 Bruxelles | T 02 227 66 80 | [info@vivre-ensemble.be](mailto:info@vivre-ensemble.be) | [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)

Conception - coordination V. Martin, C. Houssiau | Éd. responsable A. Simonazzi | Maquette et Impression Snel Grafics

Attestation fiscale pour tout don à partir de 40 €/an. Nos deux organisations sont habilitées à recevoir des legs par testament.

**Action Vivre Ensemble - IBAN BE91 7327 7777 7676 - Merci**